

# Guide des Familles

pour les 3-11 ans

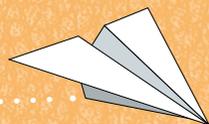


## BOUFFÉMONT

*A tout âge, la ville vous accompagne*

Bouffémont propose aux familles  
des services adaptés pour accompagner la parentalité  
et contribuer à l'épanouissement des enfants.

Suivez le guide !



Chers parents,

Parce que tout acte éducatif est un acte politique, car il engage la construction de la société du futur, nous voulons en tant qu'élus républicains permettre à nos enfants d'évoluer dans des structures scolaires, périscolaires et extrascolaires favorisant leurs apprentissages, leur épanouissement et leur ouverture d'esprit.

Ce guide pratique vous apportera toutes les informations utiles concernant le quotidien de vos enfants de 3 à 11 ans et est destiné à faciliter vos démarches administratives auprès de nos services.

Nous vous invitons à consulter le Portail Famille pour davantage d'informations.

Belle année scolaire à vos enfants et bonne lecture à tous !

Catherine Le Breton,

Adjointe en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et du Scolaire

### Pour contacter l'élue :

Mairie - 45, rue de la République

☎ 01 39 35 43 83 • ✉ [secretariat.maire@ville-bouffemont.fr](mailto:secretariat.maire@ville-bouffemont.fr)



## Sommaire

**Bienvenue à l'école !** ..... p. 3

Les Établissements scolaires  
L'inscription à l'école

**Autour de l'école** ..... p. 4 à 6

Inscription & réservation des prestations  
Facturation des prestations  
Besoin d'aide ?

**Semaine type de votre enfant** ..... p. 7

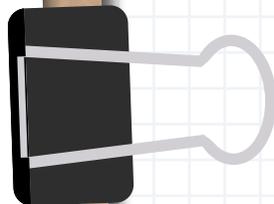
**Avant et Après l'école** ..... p. 8

Les Accueils périscolaires

**Sur la pause méridienne** ..... p. 9

Un temps de repas et de loisirs

**Les Mercredi et les Vacances** ..... p. 10 et 11





# Autour de l'école

La ville propose un panel de services (correspondant à des prestations) visant à accueillir, éveiller, épanouir votre enfant. Les enfants sont encadrés par du personnel communal (animateurs, Atsem, agents de restauration...).

- ✓ **Accueil périscolaire le Matin** (Avant l'école)
- ✓ **Restauration scolaire**
- ✓ **Accueil périscolaire le Soir** (Après l'école) / **Études surveillées** / **Ateliers éducatifs**
- ✓ **Accueils périscolaires le Mercredi**
- ✓ **Accueils extrascolaires pendant les Vacances**

## Inscription & réservation des prestations

Pour toutes les prestations, les modalités d'inscription et de réservation sont identiques. **Elles s'effectuent en 2 temps :**

1. **L'inscription administrative** - Annuelle
2. **La réservation des prestations** - via le Portail Famille

1.



**Sur papier**

### L'inscription administrative – Annuelle

Que votre enfant fréquente ou non un ou plusieurs services à la prochaine rentrée scolaire, **vous devez impérativement** déposer au service Scolaire de la Mairie :



**La Fiche de renseignements** à remplir (ou à modifier si besoin), que votre enfant a reçu en fin d'année scolaire (juin) par l'intermédiaire de son enseignant.



**Pour une première demande,** contacter le service Scolaire.

### Qui contacter ?

**Service Scolaire** - 45, rue de la République  
☎ 01 39 35 85 87 • ✉ [inscription@ville-bouffemont.fr](mailto:inscription@ville-bouffemont.fr)

**L'inscription administrative permet :**

- d'actualiser (ou de créer) votre espace sur le portail Famille.
- de pouvoir vous joindre en cas d'urgence.

2.



En ligne

## La réservation des prestations – via le Portail Famille

Pour que votre enfant fréquente un ou plusieurs services, vous devez les réserver, dans un temps imparti via votre espace personnel sur le Portail Famille, afin que soit prévu le juste nombre d'agents d'encadrement et d'éviter le gâchis alimentaire en restauration.



### Portail Famille

A partir de votre espace, vous pouvez en toute sécurité :

- ✓ Réserver les prestations souhaitées
- ✓ Être informé(e) par mail
- ✓ Prépayer les prestations réservées (CB)
- ✓ Mettre à jour vos informations personnelles
- ✓ Consulter et payer vos factures
- ✓ Consulter le règlement et les tarifs

### Rendez-vous sur le Portail Famille

Pour réserver

**Les accueils périscolaires  
et la restauration scolaire**

Pour réserver

**L'Accueil extrascolaire  
des vacances**

Procédez comme suit :

- 1 Planifiez les fréquentations de votre enfant pour le mois suivant.
- 2 Procédez au paiement en ligne des réservations souhaitées.
- 3 Validez. Les réservations sont finalisées.

**Du 15 au 23**  
de chaque mois

**De 4 semaines à 2 semaines**  
avant le début des vacances



**Que se passe-t-il si votre enfant ne fréquente pas le(s) prestation(s) réservée(s) ?**

#### En cas d'absence justifiée

Vous pouvez bénéficier de l'annulation de la facturation, si vous transmettez un justificatif dans les 7 jours suivants l'absence (et maximum le dernier jour du mois) au service Scolaire.

#### En cas absence injustifiée ou de présence sans réservation

Vous devrez payer le(s) service(s) au coût réel (cf. grille des tarifs).

#### Qui contacter ?

**Service Enfance** - Rue Champollion

☎ 01 39 91 53 19 • ✉ [service.enfance@ville-bouffemont.fr](mailto:service.enfance@ville-bouffemont.fr)

# Facturation des prestations

Les tarifs des prestations sont votées chaque année par le Conseil Municipal en fonction des revenus de la famille (QF 1 à 10).



En ligne

## Pré-paiement des prestations

Les prestations doivent être **prépayées en ligne** au moment de la réservation à partir de votre espace personnel du Portail Famille (p. 5). Si vous n'avez pas les outils nécessaires pour accéder au Portail Famille, rendez-vous à l'Espace Eiffel, un conseiller numérique vous accompagnera (cf. ci-dessous).

**À titre exceptionnel**, le paiement peut s'effectuer sur rendez-vous par chèque bancaire, CB, CESU, en Mairie.



En ligne

## Facture de régularisation

A chaque début de mois suivant la fréquentation des services par votre enfant, votre facture de régularisation est accessible sur votre espace personnel.

Si votre solde est :

**Négatif**

Vous devez vous acquitter de votre facture,

**dans un délais de 15 jours.**

**Positif**

Votre crédit sera alimenté automatiquement.

**Il sera disponible pour vos prochains paiements.**



**Tout litige lié à la facturation** doit être communiqué dans un délai de 15 jours à :

✉ [service.enfance@ville-bouffemont.fr](mailto:service.enfance@ville-bouffemont.fr)

## Besoin d'aide ?

### CCAS

#### Vous avez des difficultés financières ?

Le Centre Communal d'Action Sociale peut vous apporter une aide complémentaire après étude de votre dossier.

**CCAS** - Espace Eiffel, 2 bis rue Eiffel ☎ 01 39 91 64 61

### Conseiller numérique

#### Vous avez besoin d'aide pour accéder au Portail Famille ?

Un conseiller numérique peut vous accompagner gratuitement dans vos démarches en ligne et dans l'utilisation du numérique.

**Espace Eiffel** - 2 bis rue Eiffel ☎ 01 39 91 20 07

# Semaine type de votre enfant

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	Accueil du matin	Arrivées jusqu'à 9h Accueil périscolaire du Mercredi	Accueil du matin	Accueil du matin
Temps scolaire	Temps scolaire	Pause méridienne : Restauration + Loisirs	Temps scolaire	Temps scolaire
Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
Maternels Accueil du soir	Maternels Accueil du soir	Arrivées et départs à 13h30	Maternels Accueil du soir	Maternels Accueil du soir
Élémentaires Accueil du soir ou Étude	Élémentaires Ateliers éducatifs		Élémentaires Accueil du soir ou Étude	Élémentaires Ateliers éducatifs
Accueil du soir	Accueil du soir	Départs à partir de 17h	Accueil du soir	Accueil du soir

7h  
8h20

8h20  
11h20

11h20  
13h20

13h20  
16h30

16h30  
18h

18h  
19h

# Avant et Après l'école

## Les Accueils périscolaires

Ils sont ouverts tous les jours d'école.

Ils sont implantés dans l'enceinte de l'école ou à proximité.



7h - 8h20

### L'Accueil du Matin

Votre enfant y retrouve ses camarades dans une atmosphère calme permettant à chacun de démarrer sa journée à son rythme et de se préparer sereinement à entrer en classe.

Des jeux libres sont proposés par les animateurs.



16h30 - 19h

### Les Accueils du Soir

A la fin de sa journée d'école, votre enfant est pris en charge à la sortie de sa classe.

Après un temps récréatif et de goûter (non fourni) de 16h30-17h, il peut, selon son choix, participer à des jeux, des activités ou évoluer dans les espaces ludiques aménagés (lecture, construction, dinette...).

**Les enfants d'élémentaire** peuvent fréquenter de 17h à 18h, en alternance :

### Études surveillées

Lundis & jeudis

Devoirs, Leçons,  
Conseils d'organisation.

Encadrés par des enseignants et  
des intervenants spécialisés.

### Ateliers éducatifs

Mardis & vendredis

Ateliers (Artistique, culturel,  
scientifique, sportif,  
de prévention...).

Menés dans des objectifs de découverte,  
d'aventure et de complémentarité  
éducative, par cycles de 6 à 7 semaines.

Encadrés par des animateurs  
et des intervenants spécialisés.

## Qui contacter ?

**Hauts-Champs** - Rue Champollion

☎ 06 88 54 25 84 • 📞 01 39 91 53 19

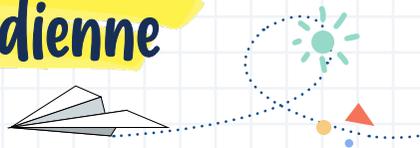
**Trait d'Union** - Rue des Cordonniers

☎ 06 07 95 12 67 • 📞 01 39 35 11 89

**Village** - Place Henri Pichon

☎ 06 83 29 41 08 • 📞 01 39 35 76 05

# Sur la pause méridienne



## Un temps de repas et de loisirs

La pause méridienne, encadrée par les ATSEM pour les enfants de maternelle et par les animateurs pour les enfants d'élémentaire s'organise en deux temps : un temps de repas et un temps de loisirs libre ou animé.



11h20 - 13h20

### Un temps de repas convivial

La ville propose un service de restauration pour chaque école. C'est un moment basé sur le partage, l'échange et la découverte de nouvelles saveurs.

#### Des menus équilibrés et adaptés à tous

Établis par une commission composée de parents d'élèves, d'agents de la collectivité, d'élus et d'une diététicienne, les menus sont sains, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants.

##### A chaque repas

Une alternative sans viande ou sans porc  
A spécifier lors de l'inscription au service.

##### Une fois par semaine

Un repas bio

##### Une fois toutes les deux semaines

Un repas végétarien

Sans poisson, ni viande, mais avec des substituts proposés.

**En cas d'allergie ou de problème de santé,** la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) peut être demandé. Renseignez-vous auprès du Service scolaire.



11h20 - 13h20

### Un temps de loisirs

Avant et après le repas, l'enfant peut selon son rythme et son choix participer à des ateliers et activités (théâtre, danse, jeux collectifs, activités manuelles, sport, prévention...) ou profiter de son temps libre.

#### Qui contacter?

**Service Scolaire** - 45, rue de la République  
☎ 01 39 35 85 87 • ✉ inscription@ville-bouffemont.fr

# Le Mercredi et les Vacances

L'accueil périscolaire du mercredi et l'accueil extrascolaire des vacances fonctionnent toute l'année. Les enfants sont accueillis dans les structures de loisirs situées rue Champollion.

Trois formules de fréquentation sont proposées :

## Formule 1

### Matin

7h/9h à 13h30

(Déjeuner inclus)

## Formule 2

### Après-midi

13h30 à 17h/19h

(Goûter inclus)

## Formule 3

### Journée complète

7h/9h à 17h/19h

(Déjeuner et goûter inclus)

### Les goûters...

Ils sont fournis et composés avec des produits :

- ✓ locaux de qualité ;
- ✓ équilibrés ;
- ✓ aimés des enfants ;
- ✓ favorisant la découverte.



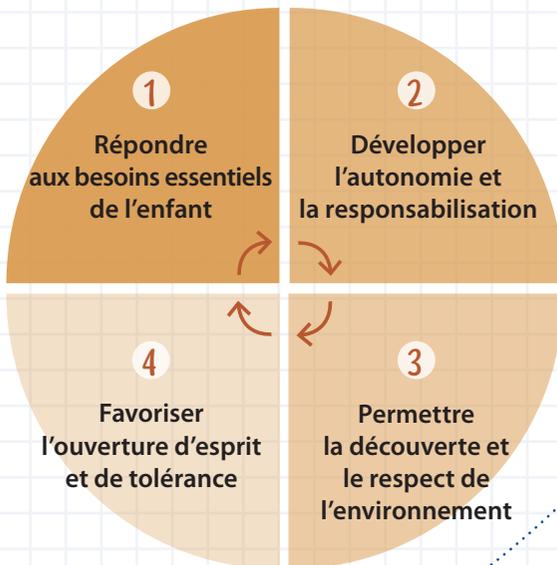
Anti gaspillage alimentaire !



Déchets plastiques limités !

## Un projet pédagogique

Le projet pédagogique est élaboré par les équipes (directeurs et animateurs) chaque année. Les objectifs y sont déclinés autour de 4 grands axes :



### Des partenaires locaux

Au travers des actions menées avec les partenaires, les enfants profitent de projets variés sur le territoire et découvrent d'autres publics (associations sportives, OBS, APF, Le Mesnil, ADREC, TZCLD, IMAJ, ...).

CONVENTIONNÉ  
PLAN MERCREDI



7h - 19h

## L'Accueil périscolaire du Mercredi

Votre enfant est acteur de ses loisirs.

Il participe, en fonction de son rythme et selon ses choix, à des activités éducatives et de loisirs construites par les équipes d'animation.

Il peut aussi :

- ✓ S'investir avec un animateur référent, dans un projet à moyen terme ;
- ✓ Bénéficier de structures municipales extérieures permettant une offre diversifiée (bibliothèque, gymnase, centre social, centre culturel) ;
- ✓ Profiter d'un bel environnement naturel extérieur.



7h - 19h

## L'Accueil extrascolaire des vacances

Votre enfant participe à des activités et des sorties éducatives, culturelles, sportives, de loisirs, élaborées par l'équipe d'animation.

### Plannings des activités

Consultez les plannings des Mercredis et des Vacances sur le Portail Famille !

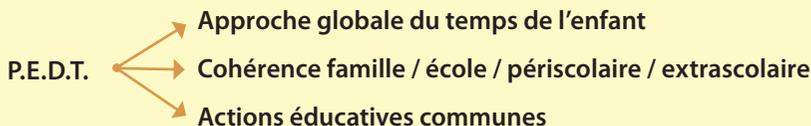
### Qui contacter ?

Service Enfance - Rue Champollion

☎ 01 39 91 53 19 • ✉ [service.enfance@ville-bouffemont.fr](mailto:service.enfance@ville-bouffemont.fr)

## Le Projet ÉDucatif Territorial (PEDT)

Les accueils périscolaires et extrascolaires sont des structures déclarées auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), conventionnées avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et soumises à une réglementation.



## Associations de Parents d'élèves

FCPE

✉ [fcpe.primaire.bouffemont@gmail.com](mailto:fcpe.primaire.bouffemont@gmail.com)

PEEP

✉ [peep.bouffemont@gmail.com](mailto:peep.bouffemont@gmail.com)

## Aide et urgence

**Allo Enfance en danger**

☎ 119 (24h/24, appel gratuit)

🖱 [www.allo119.gouv.fr/](http://www.allo119.gouv.fr/)

**Victime de harcèlement**

☎ 3020 (services et appel gratuits)

**Victime de cyberharcèlement**

☎ 3018

**En cas de danger grave et imminent,  
contactez les services  
de première urgence :**

**Police / Gendarmerie**

☎ 17 ou ☎ 112

**Pompiers**

☎ 18 ou ☎ 112

**Samu**

☎ 15 ou le 📱 114 par sms  
(personnes sourdes et malentendantes)

## Éducation Nationale

🖱 [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale du Val-d'Oise**

🖱 [www.ac-versailles.fr/dsden95](http://www.ac-versailles.fr/dsden95)

Le Portail Famille  
c'est par ici



## Mairie de Bouffémont

45 rue de la République - 95570 Bouffémont

🖱 [www.ville-bouffemont.fr](http://www.ville-bouffemont.fr) • 📺 VilleDeBouffemont

Rédaction - Mise en page : Service communication • Illustration : Freepik

Tirage : XXX exemplaires • Impression : Wagram Edition

